

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7309442901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7309442901>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SOLOU
SCI au capital de 1 100 €
Siège social : 7 rue du Chef de Ville 49100 ANGERS
RCS ANGERS 480 499 342

Par décision en date du 15/11/2022, l'Associée Unique de la société SOLOU, la société EVOLIA, SARL au capital de 670 000 €, dont le siège social est 7 rue du Chef de Ville 49100 ANGERS, immatriculée au RCS ANGERS sous le n°498 950 583, a prononcé la dissolution sans liquidation de la société SOLOU conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers disposent en conséquence, à compter de la présente publication, d'un délai de trente jours pour former opposition auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS.

La disparition de la personne morale et la transmission du patrimoine de la société à l'Associée Unique auront lieu à l'issue de ce délai ou, en cas d'opposition, dans les délais prévus à l'article du Code civil susvisé.

La dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine à l'Associée Unique emportera cessation des fonctions de Cogérant de M. Olivier CAILLAUD et Mme Sophie CAILLAUD à la date de disparation de la personne morale.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

